



Lotterie- und Wettkommission
Commission des loteries et paris
Commissione delle lotterie e delle scommesse
Swiss Lottery and Betting Board

Statistique des jeux de grande et petite envergures 2019

La loi fédérale sur les jeux d'argent (LJAr) confie à Comlot la tâche d'établir et de publier chaque année une statistique sur les jeux de grande envergure et les jeux de petite envergure soumis à ladite loi (cf. art. 107, al. 1, let. d).

Berne, le 7 mai 2020

Commission des loteries et paris
Erlachstrasse 12
CH-3012 Berne
Téléphone +41 31 313 13 03
Fax +41 31 313 13 00
info@comlot.ch

Jeux de grande envergure



CHF 3.0 Mrd.

Chiffre d'affaires total des loteries et paris sportifs exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne

Jeux de petite envergure



CHF 10.4 Mio.

Montant total des sommes totales maximales des mises des petites loteries autorisées



CHF 998.6 Mio.

Revenu brut des jeux (RBJ) total provenant des loteries et paris sportifs exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne



CHF 541.3 Mio.

RBJ réalisé avec les loteries à tirage à posteriori



CHF 290.9 Mio.

RBJ réalisé avec les billets



CHF 90.3 Mio.

RBJ réalisé avec les paris sportifs (y c. PMU)



14 %

Part du canal de vente en ligne dans le RBJ total



431

Nombre de petites loteries autorisées



10 %

Part des petites loteries autorisées d'importance surparégionale



21

Nombre de paris sportifs locaux autorisés



Introduction

La loi fédérale sur les jeux d'argent (LJAr) confie à Comlot la tâche d'établir et de publier chaque année une statistique sur les jeux de grande envergure et les jeux de petite envergure soumis à ladite loi (cf. art. 107, al. 1, let. d). En 2020, la Comlot établit pour la première fois la statistique correspondante (à propos de l'exercice 2019). La première partie de la statistique contient les résultats des jeux de grande envergure (loteries et paris sportifs exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne). Les données relatives aux jeux d'adresse ne sont pas encore indiquées en raison du délai transitoire de deux ans actuellement en cours. La deuxième partie contient des chiffres et des faits sur les jeux de petite envergure autorisés en 2019. Enfin, l'annexe contient un récapitulatif des données par canton – tant pour les jeux de grande envergure autorisés en 2019 que pour les jeux de petite envergure.

1) Statistique des jeux de grande envergure

Chiffre d'affaires et RBJ différenciés par catégorie de produits

Tableau 1: Chiffre d'affaires et RBJ provenant des loteries et paris sportifs exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne en 2019

Catégories de produits	Chiffre d'affaires (mio.)	RBJ (mio.)
Billets (en ligne + en points de vente)	742.7	290.9
Loteries (en ligne + en points de vente)	1'150.0	541.3
Paris sportifs (en ligne + en points de vente)	265.5	58.0
PMU (en ligne + en points de vente)	122.8	32.3
Loterie Electronique	736.0	76.1
Total	3'017.0	998.6

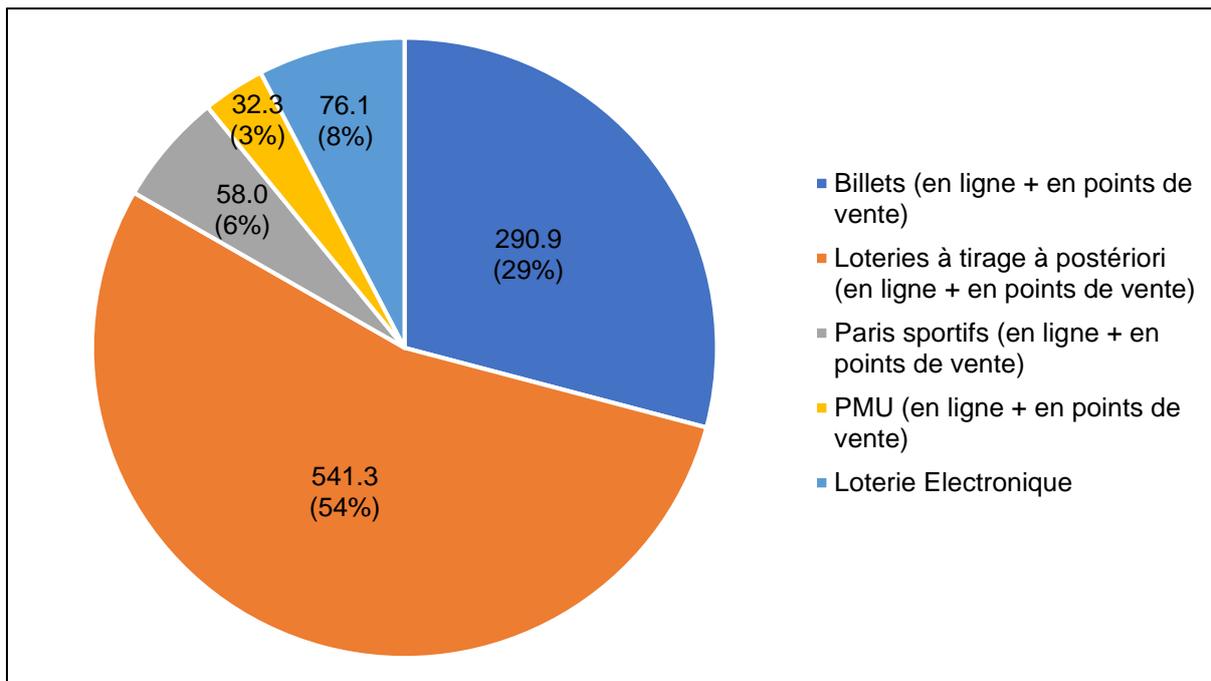
En 2019, les loteries et paris sportifs exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne ont généré un chiffre d'affaires d'environ CHF 3.0 milliards.

Les chiffres d'affaires ont une signification limitée dans le secteur des jeux d'argent et ne se prêtent pas à des comparaisons entre catégories de produits. Le revenu brut des jeux, qui se définit comme la différence entre les mises et les gains versés aux joueurs, donne une idée plus précise du revenu généré par un produit. En 2019, le RBJ généré par les loteries et les paris sportifs de grande envergure s'est élevé à quelque CHF 998.6 millions.

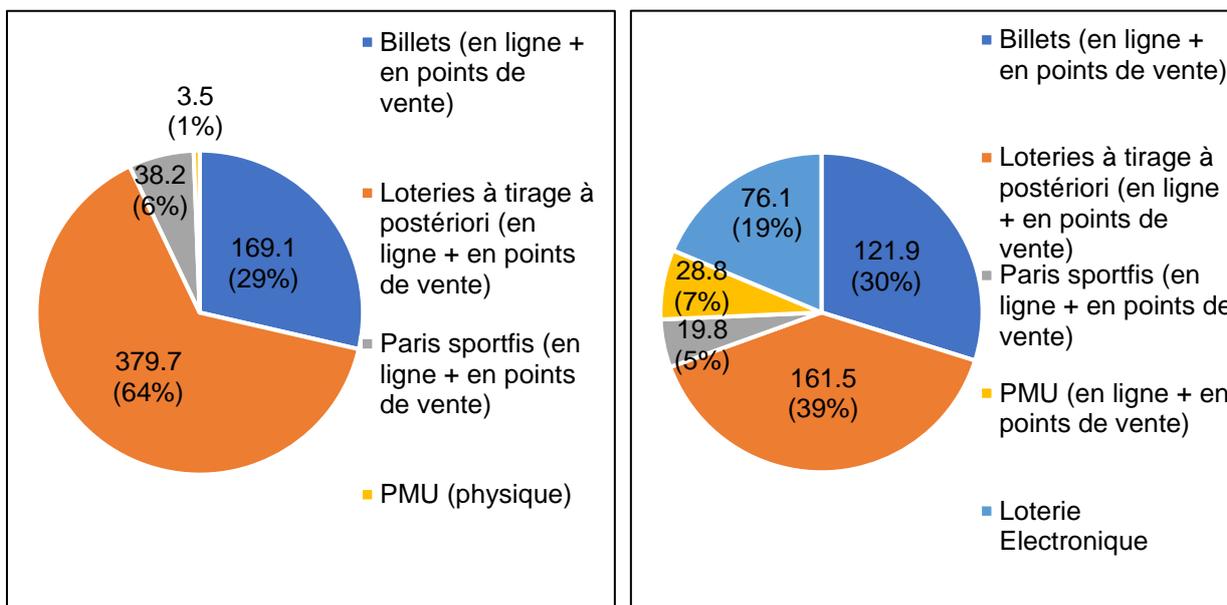
L'illustr. 1 montre le RBJ total, différencié par catégorie de produits. Les illustr. 2 et 3 montrent le RBJ différencié par catégorie de produits et respectivement pour les territoires de Swisslos¹ et de la Loterie Romande.²

¹ Cantons alémaniques et Tessin

² Cantons romands



Illustr. 1: RBJ (en mio. et en % entre parenthèses) sur l'ensemble de la Suisse, différencié par catégorie de produits



Illustr. 2: RBJ (en mio. et en % entre parenthèses) sur le territoire de Swisslos, différencié par catégorie de produits

Illustr.3: RBJ (en mio. et en % entre parenthèses) sur le territoire de la Loterie Romande, différencié par catégorie de produits

En 2019, la majeure partie importante du RBJ (près de 83 %) provenait des catégories de produits que sont les loteries à tirage à postériori (notamment Euro Millions et Swiss Loto, proposés en ligne et dans les points de vente) et les billets (également proposés en ligne et dans les points de vente), cf. illustr. 1. Si l'on partage le RBJ entre le territoire des deux sociétés de loterie (cf. illustr. 2 et 3), on constate que près 93 % du RBJ réalisé sur le territoire de Swisslos était issu des loteries à tirage à postériori et des billets. Sur le territoire de la Loterie Romande, ce chiffre n'atteignait que quelque 69 %.

Part du canal de vente en ligne et des ventes dans les points de vente dans le RBJ total

Tableau 2: RBJ 2019 généré par les loteries et les paris sportifs, dans les points de vente et en ligne, dans toutes les catégories de produits

	RBJ dans les points de vente	RBJ en ligne
Au niveau national	862.9 mio. (86 %)	135.6 mio. (14 %)
Territoire de Swisslos	486.0 (82 %)	104.5 (18 %)
Territoire de la Loterie Romande	376.9 (92 %)	31.1 (8 %)

Mises moyennes par habitant en Suisse

Fin 2019, la Suisse comptait 8 603 900 habitants³. Ainsi, chaque habitant a misé CHF 351 francs en moyenne pour des loteries et des paris sportifs exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne et a récupéré CHF 235 francs en gains. Il en résulte une dépense nette moyenne théorique de CHF 116 par habitant.

Total chiffre d'affaires et RBJ en comparaison avec les années précédentes

A l'avenir, la Comlot comparera ici les chiffres de l'exercice écoulé avec les années précédentes et fera état, par exemple d'une augmentation ou d'une baisse proportionnelle du RBJ sur un an. Comme la statistique était publiée jusqu'ici par l'Office fédéral de la justice (OFJ) et qu'elle est établie pour la première fois par la Comlot cette année, aucune comparaison n'est encore possible, d'autant que les deux autorités utilisent des méthodes différentes.

³ Office fédéral de la statistique (OFS), <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/bevoelkerung.assetdetail.12247182.html>

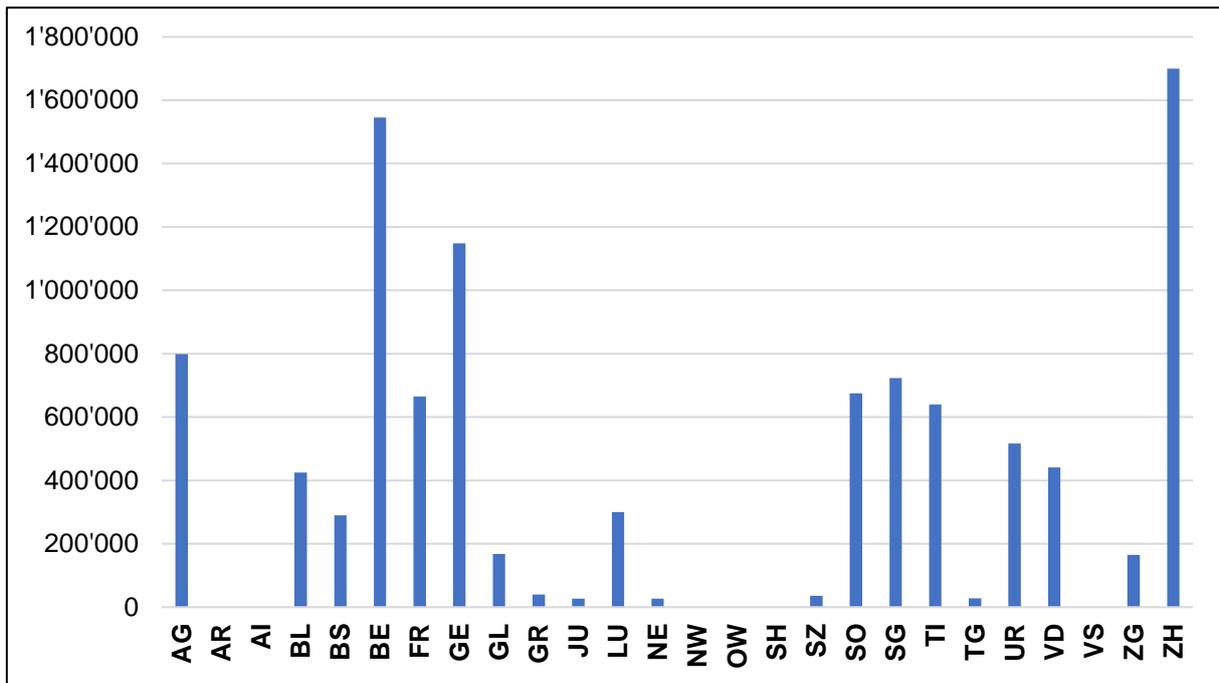
2) Statistique des jeux de petite envergure

Vous trouverez ci-après les données relatives aux jeux de petite envergure autorisés en 2019. Dans la mesure où il s'agit de la première statistique, l'image qui se dégage des jeux de petite envergure n'a encore qu'une signification limitée. Les cantons disposent de deux ans pour adapter leurs bases juridiques cantonales. Aucune autorisation de jeu de petite envergure basée sur la nouvelle législation, par exemple pour un tournoi de poker, n'a été délivrée en 2019. Dans ce contexte, les cantons ont été invités à indiquer les loteries autorisées au niveau cantonal selon l'ancien droit. Par conséquent, ils n'étaient pas tenus de faire figurer les jeux relevant de la notion de tombola selon l'art. 41, al. 2, LJAr, même si ceux-ci sont soumis à autorisation selon le droit cantonal ou à une obligation d'annonce. Dans le tableau 1 ci-après, vous trouverez les données relatives aux petites loteries autorisées en 2019.

En ce qui concerne les paris sportifs locaux, on relèvera qu'un total de 21 autorisations a été accordé en 2019. 20 cantons n'ont autorisé aucun paris sportif local, tandis que 6 cantons en ont autorisé un ou plusieurs.

Tableau 1: Aperçu du nombre de petites loteries autorisées par canton en 2019, des événements d'importance suprarégionale et de la somme totale maximale des mises autorisée

	Combien de petites loteries ont été autorisées? (cf. illustr. 1)	Nombre d'événements d'importance suprarégionale? (Art. 34, al. 4, LJAr) (Cf. tableau 2)	A combien se montait le cumul des sommes totales maximales des mises autorisée (en CHF)? (cf. illustr. 2)
Argovie	4	0	799'300
Appenzell Rhodes-Extérieures	0	0	0
Appenzell Rhodes-Intérieures	0	0	0
Bâle-Campagne	7	1	425'000
Bâle-Ville	12	8	290'000
Berne	19	18	1'546'000
Fribourg	44	0	665'065
Genève	32	0	1'149'000
Glaris	2	2	167'553
Grisons	2	0	40'000
Jura	4	0	27'200
Lucerne	3	1	300'000
Neuchâtel	2	0	26'839.1
Nidwald	0	0	0
Obwald	0	0	0
Schaffhouse	0	0	0
Schwyz	1	1	36'000
Soleure	9	2	674'700
St-Gall	7	5	723'000
Tessin	204	0	639'479
Thurgovie	1	0	28'000
Uri	11	3	516'203
Vaud	55	0	440'900
Valais	0	0	0
Zoug	2	0	165'000
Zurich	10	3	1'700'000



Illustr. 2: Niveau cumulé des totaux maximaux des mises (en CHF) de l'ensemble des petites loteries autorisées en 2019 par canton

Annexe

1) Aperçu des jeux de grande envergure en 2019 (loteries et paris sportifs exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne)

Canton	Billets (en ligne + en points de vente)		Loteries à tirage à postériori (en ligne + en points de vente)		Paris sportifs (en ligne + en points de vente)		PMU (en ligne + en points de vente)		Loterie Electronique	
	Chiffre d'affaires	RBJ	Chiffre d'affaires	RBJ	Chiffre d'affaires	RBJ	Chiffre d'affaires	RBJ	Chiffre d'affaires	RBJ
AG	42'166'278*	16'852'980*	87'938'314	41'971'958	20'491'847	3'866'864	608'543	150'758	-	-
AI	946'814*	374'120*	1'449'184	697'813	257'189	48'532	-	-	-	-
AR	2'694'707*	1'077'286*	5'002'403	2'351'834	831'809	156'965	-	-	-	-
BE	86'589'280*	35'467'838*	122'728'298	58'364'496	32'319'385	6'098'751	6'957'820	1'723'702	-	-
BL	16'457'700*	6'617'459*	34'425'898	16'493'195	6'532'194	1'232'642	58'095	14'392	-	-
BS	12'778'651*	5'225'783*	24'361'472	11'668'198	6'850'746	1'292'753	755'344	187'126	-	-
FR	37'972'824	13'786'135	42'016'669	19'852'536	6'238'317	1'953'059	4'936'741	1'406'449	56'577'309	5'861'432
GE	49'268'002	18'399'453	64'815'172	30'762'903	16'320'996	5'154'600	32'797'906	8'576'483	172'811'870	17'913'628
GL	3'051'214*	1'223'496*	5'737'463	2'648'478	810'940	153'026	25'382	6'288	-	-
GR	20'269'717*	8'130'457*	28'215'491	13'426'842	5'847'152	1'103'373	116'687	28'907	-	-
JU	13'382'244	4'938'277	12'667'336	5'764'237	1'488'580	465'707	3'709'867	1'021'030	23'242'704	2'397'094
LU	25'634'961*	10'264'975*	46'650'654	22'175'283	10'845'736	2'046'618	102'920	25'497	-	-
NE	32'927'652	12'315'837	27'403'377	12'662'287	4'522'610	1'425'115	13'390'712	3'360'920	65'865'781	6'807'643
NW	2'310'249*	911'632*	5'511'786	2'640'584	1'416'947	267'382	-	-	-	-
OW	1'984'479*	787'732*	5'646'272	2'536'369	773'460	145'954	9'285	2'300	-	-
SG	33'898'201*	13'640'685*	58'092'527	27'596'171	12'983'654	2'450'049	190'722	47'248	-	-
SH	3'982'484*	1'587'626*	9'912'447	4'768'174	1'653'695	312'057	10'863	2'691	-	-
SO	26'137'050*	10'571'368*	37'648'317	17'681'982	14'172'229	2'674'336	951'038	235'606	-	-
SZ	10'117'155*	3'998'449*	21'093'703	10'125'169	4'714'901	889'714	-	-	-	-
TG	14'215'612*	5'708'088*	31'586'499	15'007'544	7'433'130	1'402'651	1'389'740	344'288	-	-
TI	32'161'256*	13'345'555*	63'997'569	28'803'799	17'470'126	3'296'658	181'877	45'057	-	-
UR	2'163'530*	858'266*	3'854'827	1'843'320	918'941	173'407	-	-	-	-
VD	127'748'110	47'486'109	131'290'972	60'279'504	25'781'598	8'089'397	40'071'564	10'732'354	295'023'289	30'478'084
VS	66'786'512	24'951'674	71'506'871	32'200'708	8'591'158	2'708'429	13'784'403	3'664'306	122'462'676	12'642'231
ZG	7'161'208*	2'839'931*	18'283'967	8'718'616	6'812'976	1'285'626	210'611	52'176	-	-
ZH	78'130'958*	31'472'774*	188'139'273	90'223'703	49'429'747	9'327'520	2'541'899	629'718	-	-
Total	750'936'848	292'833'982	1'149'976'758	541'265'703	265'510'063	58'021'184	122'802'018	32'257'295	735'983'628	76'100'113

* Chez Swisslos, les chiffres par canton reposent, pour les billets physiques, sur les ventes facturées et non sur les chiffres ajustés des délimitations du chiffre d'affaires. Dès lors, il existe des différences minimales par rapport aux calculs effectués dans la statistique ci-dessus, laquelle utilise les chiffres ajustés. Les partenaires du canal de vente ne sont pas en mesure de fournir à Swisslos les chiffres de la délimitation différenciés par canton.

2) Aperçu des jeux de petite envergure en 2019

	Combien de petites loteries ont été autorisées?	Événements d'importance suprarégionale? (Art. 34, al. 4, LJAr)	A combien se montait la somme totale maximale des mises autorisée (en CHF)?	Combien de paris sportifs locaux ont été autorisés?	Des petits tournois de poker ont-ils été autorisés au cours de l'année sous revue?
AG	4	0	799'300	4	Non
AR	0	0	0	0	Non
AI	0	0	0	0	Non
BL	7	1	425'000	0	Non
BS	12	8	290'000	0	Non
BE	19	18	1'546'000	0	Non
FR	44	0	665'065	0	Non
GE	32	0	1'149'000	0	Non
GL	2	2	167'553	0	Non
GR	2	0	40'000	2	Non
JU	4	0	27'200	0	Non
LU	3	1	300'000	2	Non
NE	2	0	26'839.1	0	Non
NW	0	0	0	0	Non
OW	0	0	0	0	Non
SH	0	0	0	0	Non
SZ	1	1	36'000	0	Non
SO	9	2	674'700	0	Non
SG	7	5	723'000	6	Non
TI	204	0	639'479	0	Non
TG	1	0	28'000	0	Non
UR	11	3	516'203	0	Non
VD	55	0	440'900	0	Non
VS	0	0	0	0	Non
ZG	2	0	165'000	1	Non
ZH	10	3	1'700'000	6	Non
Total	431	44	10'359'239.1	21	Non